

28 juin 2024

**Evolution des métiers, promotion interne, temps partiel :
la branche du commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)
publie de nouvelles données clés sur l'emploi**

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE), réunit les partenaires sociaux (FGTA-FO, CFDT Services, CGT Commerce, CFTC-CSFV et CFE-CGC Agro) et la FCD, l'organisation patronale de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Dans le cadre de ce dialogue paritaire, la CPNE a souhaité renforcer la mission d'observatoire prospectif et de promotion des métiers et qualifications de la branche, en la dotant en 2023 d'une structure juridique spécifique, « Horizons Prospective et Métiers du Commerce ». **Cet Observatoire doit permettre d'améliorer les connaissances sur l'emploi et les compétences dans le secteur et d'en anticiper les évolutions, d'éclairer par ses études prospectives les décisions tant des entreprises que des partenaires sociaux de la branche, et de mieux faire connaître les métiers qui s'y exercent.**

Trois études ont ainsi été menées au service d'une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre dans la branche, que la CPNE publie aujourd'hui :

- Une analyse de l'évolution quantitative des métiers,
- Un panorama de l'ascenseur social : la promotion interne est-elle encore une réalité dans la branche ?
- Une étude sur le travail à temps partiel et la perception qu'en ont les salariés concernés, loin de l'image d'un temps partiel massivement subi.

La première étude visait à confirmer ou infirmer les hypothèses de la CPNE sur les métiers identifiés comme étant en tension, émergents et en décroissance au sein de la branche.

Ses conclusions confirment ces hypothèses et démontrent notamment que **les principales tensions** s'exercent sur les métiers de bouche et les métiers de l'encadrement, tandis que **les métiers en décroissance** sont davantage concentrés sur les métiers administratifs, et que les métiers de la sécurité s'exercent désormais le plus souvent au sein d'entreprises spécialisées.

Est également constatée la **transformation des métiers de caisse**, qui évoluent de plus en plus vers un rôle d'hôtes/hôtesse d'accueil ou hôtesse/hôtes de la relation-client, d'accompagnement des clients aux caisses automatiques, et vers une plus grande polyvalence, propice à l'employabilité et à un temps de travail personnalisé. **In fine, ces métiers se transforment, plus qu'ils ne décroissent.**

L'étude conforte par ailleurs l'hypothèse sur l'émergence des métiers du digital dans la branche.

La CPNE souhaitait également disposer de données actualisées relatives aux évolutions de carrière individuelles des salariés.

Les données publiées dans cette étude confirment et démontrent la **persistance de la dynamique de promotion interne** au sein des enseignes de la branche. L'ascenseur social y est toujours performant, avec 72% des cadres issus de la promotion interne : 45 % ont commencé leur carrière dans la branche en tant qu'employé, et 27 % en tant qu'agent de maîtrise. Il faut en moyenne 7 ans à un salarié pour passer d'employé à agent de maîtrise, et 7,6 ans pour passer d'agent de maîtrise à cadre.

Ces données rappellent l'importance du rôle d'intégrateur social du commerce et sa capacité à proposer des évolutions de carrière significatives, en favorisant la mobilité interne par la reconnaissance des talents présents au sein des entreprises. L'étude illustre cette réalité en présentant quatre portraits de salariés, entrés dans la branche en tant que salariés et ayant désormais des fonctions de direction de magasin ou de direction régionale.

Enfin, la CPNE souhaitait avoir une vision actualisée du temps partiel dans la branche et de la perception des salariés travaillant à temps partiel

Près de 31 % des salariés de la branche travaillent en effet à temps partiel. La dernière enquête de satisfaction menée auprès de ces salariés datant de 2013, cette étude visait à actualiser ces données.

Loi de l'image d'un temps partiel massivement subi, cette nouvelle enquête montre que 91% des salariés concernés sont satisfaits de travailler à temps partiel, soit une augmentation de 9 points par rapport à 2013.

Parmi les autres chiffres clés, l'étude montre que le taux de temps partiel a diminué depuis 10 ans, et qu'il est plus élevé parmi les salariés de 29 ans et moins (45,5 %), reflet de l'importance de l'emploi étudiant, ainsi qu'au sein des métiers de caisse (62 %), du fait de la nécessité pour les magasins de s'adapter aux heures et journées d'affluence.

Les données complètes de ces trois études sont désormais disponibles sur le site Horizons Commerce¹, plateforme de référence sur les métiers et l'emploi dans la branche.

Ce site permet de retrouver la cartographie des 100 métiers de la branche, des données clés sur l'emploi au niveau national et local, et de nombreuses ressources pédagogiques.

Il permet désormais également **d'accéder directement à toutes les offres d'emplois des entreprises de la branche référencées sur France Travail.**

Contact presse : Sophie Amoros – Responsable Affaires Publiques et Communication de la FCD
samoros@fcd.fr – 06 15 72 13 82

¹ www.horizons-commerce.fr